

Le Guide Pratique du Nilvangeois

..... 2023 · 2024

Nilvange en Poche





Taxi *Navette*

Service réservé
aux personnes seules et
démunies face aux difficultés
de mobilité pour les
déplacements suivants :

Courses,
Rendez-vous médicaux
ou juridiques.

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 13 h 30 sur Nilvange, Algrange, Knutange et Hayange.
- Du lundi au vendredi pour déjeuner au foyer-restaurant du Centre Albert Camus.

Pour réserver votre voyage, rien de plus simple, inscrivez-vous par téléphone au 03 82 86 40 30 ou présentez-vous à l'accueil de l'Hôtel de Ville au 5 rue Victor Hugo à Nilvange.

- Réservation impérative 48 h avant.
- La prise en charge des voyageurs sera limitée à 5 personnes par trajet.
- Interdiction de fumer dans la navette.



Un service proposé par la Ville de Nilvange

"Nous disposons
d'atouts,
de forces vives,
de bénévoles,
de services.
C'est une force
inestimable."

Alexandra REBSTOCK PINNA,
Conseillère départementale,
Maire de Nilvange.



Notre Ville,

NILVANGE,

Nous la savons belle, bien équipée,
généreuse et dynamique.

Nous avons décidé de le faire savoir !

Voilà pourquoi nous sommes heureux
de vous présenter *Nilvange en Poche*, le
guide pratique du Nilvangeois.

Outil d'information, il permettra à
tous de retrouver nos **associations
partenaires**, les contacts des **services**
mis à disposition de l'ensemble
des concitoyens, et bien d'autres
informations essentielles à la vie
quotidienne.

Ensemble, nous saurons faire vivre
notre Ville, pour le bien-être de tous les
Nilvangeois et les Nilvangeoises.

Bonne lecture.

Alexandra REBSTOCK PINNA,
Conseillère départementale,
Maire de Nilvange.

Sommaire

Les permanences en Mairie ...4
Les services de proximité5
Les services de la CAVF.....7
Les équipements publics à Nilvange13
Annuaire des associations ...20
Cadre de vie25

Mentions légales

Nilvange en Poche, le guide pratique du Nilvangeois, édition 2023-2024, est une publication éditée par la Ville de Nilvange.
Directrice de la publication : Alexandra REBSTOCK PINNA, Maire de la Ville de Nilvange. Rédacteur en chef et édition, rédaction,
conception éditoriale et graphique, mise en page et rédaction graphique, photographies : Jean-Marie MELLET. Impression :
imprimerie L'HUILLIER, papier recyclé PEFC. Corrections-révisions : Nathalie PATISSIER. Dépôt légal : octobre 2023. Tirage : 2700
exemplaires.



Pour toute demande de rendez-vous, merci de contacter la mairie

- Par mail : contact@mairie-nilvange.fr
 - Par téléphone : 03 82 86 40 30 selon horaires suivants :
- lundi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
 - mardi et mercredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h
 - jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h
 - vendredi de 8 h à 12 h



Mairie de Nilvange
5 rue Victor Hugo
57240 NILVANGE

■ **Madame le Maire**

Permanence sans rendez-vous les vendredis après-midi selon calendrier sur www.nilvange.fr/Agenda

Permanence avec rendez-vous au secrétariat de Madame le Maire

■ **Centre communal d'action sociale**

Accueil uniquement sur rendez-vous

■ **Conciliateur de justice**

Service gratuit proposé par la Ville de Nilvange



Accueil uniquement sur rendez-vous :
• Le mardi après-midi de 14 h à 15 h 30.

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des litiges qui lui sont soumis par des personnes physiques ou morales.*

* litige limité à 10 000 euros.

■ *France Rénov'*

M. Quentin FRANCOIS vous accueille sur rendez-vous en mairie de Nilvange :

- le 1^{er} mercredi du mois, de 14 h à 17 h

Pour prendre un rendez-vous :

France Rénov'

Tél. : 03 82 87 45 32

Mail : faire-moselle-nord@adil.fr

■ *Calm-Soliha Moselle*

Accueil sans rendez-vous :

- le 4^{ème} jeudi du mois, de 14 h à 15 h 30 en mairie de Nilvange

Pour plus d'informations :

CALM - SOLIHA Moselle

Tél. : 03 87 75 92 20

Secrétariat de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

www.calm-logement.fr

■ *Ecrivain public et aide administrative*

M. René CAPS vous accueille sur rendez-vous en mairie de Nilvange

■ *Conseillère numérique*

- les mardis de 9 h à 12 h.

Accueil uniquement sur rendez-vous :

- par téléphone au 07.65.76.67.12
- par mail : morgane.gworek@conseiller-numerique.fr
- sur le site : rdv-aide-numerique.fr/org/3211

■ *Affichage légal*

Disponible en ligne sur le site Internet ainsi que sur l'écran tactile devant la mairie

Les services de proximité

ÉCOLE MATERNELLE LES CRAYONS MAGIQUES

10 rue Victor Hugo
57240 NILVANGE
Tél. : 03 57 32 36 18

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Mairie de Nilvange
5 rue Victor Hugo
57240 NILVANGE
Tél. : 03.82.86.40.30

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GEORGES BRÜCKER

16 rue Victor Hugo
57240 NILVANGE
Tél. : 03 57 32 36 19

FRANCE SERVICES

Mairie de Nilvange
5 rue Victor Hugo
57240 NILVANGE
Tél. : 03.82.86.40.30

MULTI-ACCUEIL LES PETITS PATAPONS

1 rue Victor Hugo
57240 NILVANGE
Tél. : 03 82 34 34 36

LOUER UNE SALLE À NILVANGE

Salle Albert CAMUS
(Nombre de places : 100)
Salle Pierre MELLET
(Nombre de places : 200)
Tél. : 03 82 86 40 30

CANTINE SCOLAIRE PÔLE ENFANCE JEUNESSE

1 rue Victor Hugo
57240 NILVANGE
Tél. : 03 57 32 36 80
www.mptnilvange.org

RÉGIE DU SIVOM D'ALGRANGE NILVANGE

4 rue de Soissons
57240 NILVANGE
Tél. : 03 82 84 36 91
www.regivision.net

COLLÈGE DE RATTACHEMENT COLLÈGE ÉVARISTE GALOIS

Rue des Coquelicots
57440 ALGRANGE
Tél. : 03 87 20 24 23

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE HAYANGE

Place Nicolas
Schneider
57705 HAYANGE
Tél. : 03 82 86 80 72



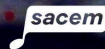
LE GUEULARD PLUS

SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES

Un lieu **convivial** pour
découvrir des **concerts**,
partager des spectacles **jeune public**,
pratiquer la **musique**,
et bien plus encore !



legueulardplus.fr
3 rue Victor Hugo
03 82 54 07 07



Licences d'entrepreneur de spectacles N° 1/2020-002882 • N° 2/2020-001749 • N° 3/2020-001753 | Photos ©DR ©Technical Spirit



La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch à votre service

DÉ COU VREZ

- 📍 Où jeter mes déchets ?
- 📍 Une conseillère numérique dans votre mairie
- 📍 Besoin d'aide pour construire ?

Suivez le guide



OÙ JETER MES DÉCHETS ?

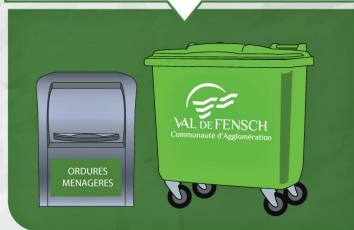
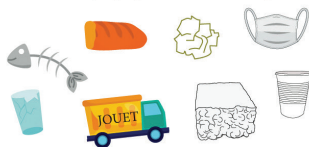
EMBALLAGES RECYCLABLES

(papier, carton, métal, plastique)



ORDURES MÉNAGÈRES

(mouchoir, polystyrène, restes de repas...)



ENCOMBRANTS*

(meubles, électroménagers, radiateurs, lavabos, table à repasser...)



DÉCHÈTERIE

Accès gratuit pour les particuliers, sur présentation d'une carte d'accès. Contactez le service environnement pour obtenir gratuitement votre carte d'accès :

0 800 33 67 24 Service & appel gratuits

Horaires, emplacement et listes des déchets acceptés sur agglo-valdefensch.fr



SERVICE DE COLLECTE À DOMICILE

Service gratuit sur inscription (obligatoire), réservé aux habitants du Val de Fensch avec collecte par mois organisée dans chaque ville :

0 800 33 67 24 Service & appel gratuits

Volume maximum de 2m³ par foyer, sans déchet de plus de 1m80 de long ou 80kg.

*En cas d'achat neuf, le magasin peut parfois reprendre vos anciens meubles / électroménagers correspondant à votre achat. Plus d'infos en magasin.

CARTONS VIDES



OBJETS

(petits mobiliers, vaisselle, jouets...)



TEXTILES

(vêtements, maroquinerie, linges de maison...)



DÉCHÈTERIE

Accès gratuit pour les particuliers sur présentation d'une carte d'accès.
Contactez le service environnement pour obtenir gratuitement votre carte d'accès :

0 800 33 67 24 Service & appel gratuits

Horaires, emplacement et listes des déchets acceptés sur agglo-valdefensch.fr



BORNE À VÊTEMENTS

Trouvez la borne la plus proche de chez vous sur fenschcartoweb.fr

VERRE

(bocaux, bouteilles sans bouchons ni couvercles)

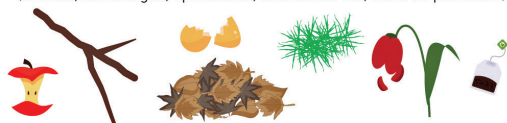


BORNE À VERRE

Trouvez la borne la plus proche de chez vous sur fenschcartoweb.fr

DÉCHETS VERTS

(feuilles, branchages, épluchures, sachets de thé, tonte de pelouse...)



BENNES À DÉCHETS VERTS

Pour les branchages, feuilles et tontes de pelouse, des bennes sont installées d'avril à novembre dans les villes et toute l'année dans les déchèteries. Trouvez la benne la plus proche de chez vous sur fenschcartoweb.fr



COMPOSTEUR

La Communauté d'Agglomération propose des composteurs de 300L à tarif réduit. Commandez votre composteur sur agglo-valdefensch.fr

Un doute, une question sur le tri ? Contactez le service environnement de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch :

0 800 33 67 24 Service & appel gratuits



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services



VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Maîtrisez les outils numériques

Réaliser
des démarches
en ligne

Découvrir
l'environnement
numérique

Utiliser
le numérique
au quotidien

PERMANENCE **GRATUITE** EN MAIRIE DE NILVANGE
LE MARDI DE 9H À 12H



Plus d'infos

morgane.gworek@conseiller-numerique.fr
07 65 76 67 12

agglo-valdefensch.fr

Besoin d'un permis de construire ou d'une autorisation d'urbanisme ?



- ☑ Un service accessible : déposez ou consultez un dossier d'urbanisme 24h/24 et 7j/7.
- ☑ Un service simple : Géopermis vous accompagne dans la constitution de votre dossier d'urbanisme.
- ☑ Un service fluide : tous les services consultés pour l'instruction disposent des mêmes informations en simultané.
- ☑ Un service respectueux de l'environnement : la procédure d'instruction est entièrement dématérialisée.

Besoin d'aide pour construire votre projet ?

Rencontrez un architecte-conseiller du CAUE de la Moselle pour être conseillé et guidé gratuitement dans la réalisation de votre projet.
Permanences sur RDV tous les 3^{ème} jeudis du mois à l'Hôtel de communauté à Hayange : 03 82 86 68 49 ou developpement.social@agglo-valdefensch.fr

Médiathèque départementale de Nilvange

Victor MADELAINE

NOMBRE DE DOCUMENTS PRÊTÉS PAR PERSONNE INSCRITE

Livres et/ou livres-CD : illimité
CD : illimité
Revue : 10
DVD : 5
Partitions : 5
dont 3 nouveautés maximum

Inscription
gratuite

DURÉE DU PRÊT
3 semaines

CONTACT

Médiathèque départementale de Nilvange
Victor Madelaine

1 rue Castelnau
57240 NILVANGE
Tél. : 03 82 86 47 00
www.mediathèque-nilvange.net



Un équipement culturel pour toutes et tous !

Située au cœur de la Vallée de la Fensch, la médiathèque départementale de Nilvange est accessible gratuitement à tous, quel que soit son lieu de domicile.

Depuis le 1er octobre 2021, la médiathèque de Nilvange est gérée par le Département dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de Nilvange et la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

En devenant départementale, la médiathèque a l'ambition de diversifier davantage les actions proposées et de devenir un véritable pôle culturel et pluridisciplinaire.

Un programme régulier d'action culturelle

- Animations régulières : bébés lecteurs (0-4 ans), racontages (4-7 ans), soirées pyjama (4-12 ans), séances jeux de société, ateliers créatifs pour enfants et adultes, partage de sélections et coups de cœur des bibliothécaires...

- Participation aux manifestations départementales : Mosel'lire, Lire en Fête... partout en Moselle, Bibliothèques en scène, Esprits Livres, Noël de Moselle.

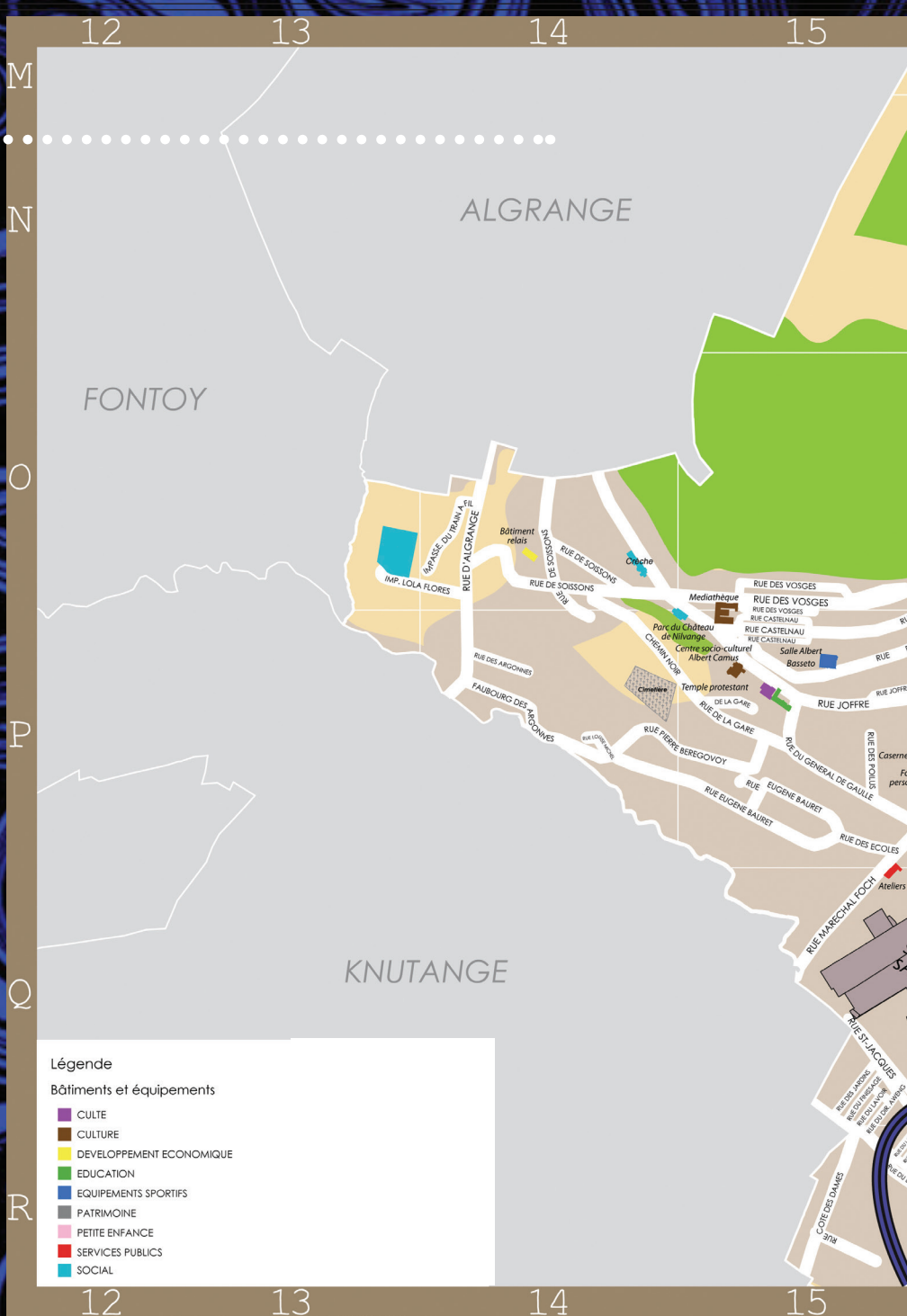
NuMos, la médiathèque numérique de Moselle



En s'inscrivant à la médiathèque départementale de Nilvange, vous pouvez accéder gratuitement à NuMos, la médiathèque numérique de Moselle.

Plus de 100 000 livres, films, magazines, journaux, albums musicaux, jeux vidéo, cours (langues, informatique, musique, soutien scolaire, yoga...) accessibles gratuitement, 7j/7 et 24h/24 depuis un ordinateur, une tablette, un smartphone, pour tous les publics.

Rendez-vous sur
mediathèque-numérique.moselle.fr



Légende

Bâtiments et équipements

- CULTE
- CULTURE
- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- EDUCATION
- EQUIPEMENTS SPORTIFS
- PATRIMOINE
- PETITE ENFANCE
- SERVICES PUBLICS
- SOCIAL

16

17

18

19



M
N
O
P
Q
R



HAYANGE



16

17

18

19



R

NILVANGE EN images

Extraits choisis



Château de Nilvange



Centre A. CAMUS



Parc du Château



Pôle Enfance



École G. BRUCKER



Cimetière (ancien)



Hommes de fer



Stade L. NOIROT



Cimetière (nouveau)



Tennis couvert
Complexe J. GROB



Complexe sportif
J. GROB



Boulodrome
Complexe L. NOIROT



Église Saint-Jacques
le Majeur



Salle A. BASSETTO



City Stade
rue de la Chapelle



Temple protestant



Médiathèque
V. MADELAINE



Salle P. MELLET



Gueulard Plus



Nomenclature des équipements publics

AGENCE POSTALE COMMUNALE	P16	GYMNASE DE LA RUE VICTOR HUGO	P16
ATELIERS MUNICIPAUX	Q15	HÔTEL DE VILLE	P16
CENTRE SOCIO-CULTUREL A. CAMUS	P15	LE GUEULARD PLUS	P16
CHAPELLE ORTHODOXE	P16	MÉDIATHEQUE VICTOR MADELAINE	P15
COMPLEXE JEAN GROB	N16	MULTI-ACCUEIL LES PETITS PATAPONS	P16
COMPLEXE LUCIEN NOIROT	P17	PARC DU CHÂTEAU	P15
ÉCOLE MATERNELLE ARC-EN-CIEL	N17	POLE ENFANCE	P16
ÉCOLE MATERNELLE LES CRAYONS		PRESBYTÈRE	P16
MAGIQUES	P16	SALLE ALBERT BASSETTO	P15
ÉCOLE PRIMAIRE G. BRUCKER	P16	SALLE DES FÊTES PIERRE MELLET	P16
ÉGLISE SAINT JACQUES LE MAJEUR	P16	TEMPLE PROTESTANT	P15
FOYER POUR PERSONNES AGÉES AMLI	P16		



Nomenclature des rues

ACIERIE (RUE DE L')	R15	JOFFRE (RUE DU MARÉCHAL)	P15
ALGRANGE (RUE D')	O14	KNUTANGE (RUE DE)	R15
ALSACE (RUE D')	P16	KOENIG (RUE DU GÉNÉRAL)	Q16
ARGONNES (RUE DES)	P14	KONACKER (RUE DU)	O17
ARGONNES (FAUBOURG DES)	P14	LAMINOIR (RUE DU)	R15
AWENG (RUE DU DIRECTEUR)	Q15	LANGEVIN (RUE PAUL)	N16
BARRES (RUE MAURICE)	Q16	LAVOIR (RUE DU)	Q15
BAURET (RUE EUGÈNE)	P15	LECLERC (RUE MARÉCHAL)	P16
BELLEVUE (RUE)	M16	LORRAINE (RUE DE)	P16
BÉRÉGOVOY (RUE PIERRE)	P15	LYAUTEY (RUE)	P16
BEUVANGE (RUE DE)	O17	MARNE (RUE DE LA)	P16
BOIS (RUE DU)	R15	MENDÈS FRANCE (RUE PIERRE)	O16
BRIAND (RUE ARISTIDE)	Q16	MÉTROPOLE (AVENUE DE LA)	O17
BURGER (RUE JEAN)	P16	MICHEL (RUE LOUISE)	P14
CASTELNAU (RUE)	O16	MOSELLE (RUE DE LA)	P15
CHAPELLE (RUE DE LA)	P16	MOULIN (RUE JEAN)	N16
CHEMIN NOIR	P14	NOIROT (RUE LUCIEN)	P17
CLÉMENCEAU (RUE GEORGES)	P16	OEUTRANGE (RUE D')	N17
COTE DES DAMES (RUE)	R15	PASTEUR (RUE)	P16
CROIZAT (RUE AMBROISE)	N17	PEUPLIERS (RUE DES)	O17
CURIE (RUE PIERRE ET MARIE)	P16	POILUS (RUE DES)	P15
DE GAULLE (RUE DU GÉNÉRAL)	P15	POINCARÉ (RUE)	P16
ÉCOLES (RUE DES)	P15	PRALON (RUE)	P16
ESPLANADE (RUE DE L')	P17	RAU (IMPASSE RAYMOND)	Q15
FARGES (RUE YVES)	N16	RUISSEAU (RUE DU)	P17
FAYOLLE (RUE DU MARÉCHAL)	Q16	SAINT-JACQUES (RUE)	Q15
FERRY (IMPASSE JULES)	N16	SAPINS (RUE DES)	O16
FINISSAGE (RUE DU)	Q15	SOISSONS (RUE DE)	O14
FLORES (IMPASSE LOLA)	O13	SOURCE (RUE DE LA)	P17
FOCH (RUE DU MARÉCHAL)	Q15	STAND (RUE DU)	N16
FRANCHET D'ESPEREY (RUE)	Q16	TRAIN À FIL (IMPASSE DU)	O14
GARE (RUE DE LA)	P15	VERDUN (RUE DE)	P16
HAUTS FOURNEAUX (RUE DES)	R15	VOSGES (RUE DES)	O15
HUGO (RUE VICTOR)	P16	ZOLA (RUE ÉMILE)	N16
JARDINS (RUE DES)	Q15		

Nilvange Ville Propre



*Mon Maître ramasse
c'est mon super-héros*

— La Ville de Nilvange —

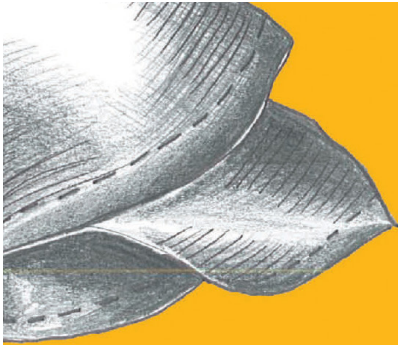
fournit des sacs ramasse-crottes biodégradables
aux propriétaires de nos amis les chiens.

Pour bénéficier du dispositif, inscrivez-vous en Mairie par téléphone.
Un distributeur de sacs vous sera offert.

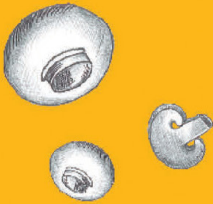
Mairie de Nilvange
5 rue Victor Hugo | 57240 Nilvange
Tél. : 03 82 86 40 30 | www.nilvange.fr




Ville de Nilvange



Cuisine
traditionnelle
élaborée sur place



Restaurant du Centre **Albert CAMUS**

Réservation la veille impérativement



Centre Albert Camus
18 rue Joffre
57240 Nilvange
Sur réservation uniquement
03 82 84 22 51 | www.nilvange.fr





Annuaire des Associations



DÉ COU VREZ

• Une liste des associations qui proposent des activités sur Nilvange et les communes voisines

Suivez le guide



Musique, culture et loisirs



AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

Contact : Zeliha ROUSTAN
Tél. : 06 25 81 94 34
Mail : zeliha.roustaan@gmail.com
Activité : soutien et rassemblement des agents actifs et retraités de la commune

AU CHATEAU DES ANGES

Adresse : Château, 12 rue Joffre, NILVANGE
Contact : Joseph FORTUGNO
Tél. : 06.63.22.55.84
Activité : préservation du patrimoine

ATELIER FER ET BOIS

Lieu de l'activité : Parc du Château, 12 rue Joffre, NILVANGE
Contact : André SCHMITT
Tél. : 03 82 85 30 71
Mail : schmittandre@orange.fr
Activité : travail du bois et du fer

BERCEAU DU FAIRE

Adresse : Centre Albert CAMUS, salle en L, 18 rue Joffre, NILVANGE
Contact : Christophe ANDRÉ
Tél. : 07 66 14 61 28
Mail : jevole@gmail.com
Activité : musique, culture, ateliers pédagogiques et cuisine vegan

CENTRE FRANCO-ESPAGNOL DU KONACKER

Contact : Enrique ROMERO
Tél. : 03 82 85 42 06
Mail : romero-enrique@laposte.net
Activité : culture espagnole, événementiel

CHANT FOLKLORIQUE ITALO-FRANÇAIS ALLEGRIA

Lieu de l'activité : Centre Albert CAMUS, salle en L, 18 rue Joffre, NILVANGE
Contact : Jacqueline TACCHI
Tél. : 06 68 98 70 30
Mail : bordi9380@gmail.com
Activité : chorale

CHORALE LES VOIX DE LA VALLÉE

Lieu de l'activité : Centre Albert CAMUS, salle en L, 18 rue Joffre, NILVANGE
Contact : Charlène RICOTTA
Tél. : 06 13 62 70 65
Mail : charloune.22@gmail.com
Activité : chorale

ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA VALLÉE DE LA FENSCH

Adresse : 20 rue de Gargan, 57190 FLORANGE
Contact : Fanny MENTION
Tél. : 03 82 58 86 02
Activité : pratique musicale à partir de 3 ans

FANFARE MUNICIPALE DE NILVANGE

Lieu de l'activité : 1er étage Gueulard Plus, 3 rue Victor Hugo, NILVANGE
Contact : Richard BECKENDORF
Tél. : 03 54 54 30 65
Mail : richard-jardin@hotmail.fr
Activité : fanfare

FORUM DES CITOYENS

Contact : Michel DOURSON
Tél. : 03 82 85 87 18
Mail : dourson.michel@laposte.net
Activité : informations citoyennes

GRIBOUILLANGES

Contact : Aurélie HEUSBURG
Tél. : 07 78 74 67 28
Mail : gribouillanges@gmail.com
Activité : association de parents d'élèves

LOREINA TV

Adresse : 1er étage Gueulard Plus, 3 rue Victor Hugo, NILVANGE
Contact : Joris BOUKRAA
Tél. : 06 33 34 99 85
Mail : redaction@loreina.tv
Activité : web TV gratuite

MAISON POUR TOUS "LA BORDERIE"

Adresse : 1 rue Victor Hugo, NILVANGE
Contact : Jennifer LOPES
Tél. : 03 57 32 36 80
Mail : mpt.nilvange@yahoo.fr
Activité : périscolaire, centre aéré, ateliers créatifs, sports loisirs, ...

SOCIÉTÉ POLONAISE DE PROPAGATION DE L'INSTRUCTION EN FRANCE

Adresse : 1er étage Gueulard Plus, 3 rue Victor Hugo, NILVANGE
Contact : Christophe LUSATTI
Tél. : 06 10 55 16 82
Mail : lusatti.christophe@neuf.fr
Activité : culture polonaise, école polonaise

Culte



ASSOCIATION DES PAROISSIENS DE L'ÉGLISE ORTHODOXE DE NILVANGE

Paroisse : 22 rue de Verdun, NILVANGE
Contact : Boris LOUKACHEFF
Tél. : 03 82 85 41 59
Mail : blnil@bbox.fr
Activité : vie de la paroisse orthodoxe

CONSEIL PRESBYTÉRAL DE LA PAROISSE PROTESTANTE

Temple : 20 A rue Maréchal Joffre, NILVANGE
Contact : Pasteur Daniel REIST
Tél. : 09 51 60 39 72
Mail : reist.daniel11@gmail.com
Activité : vie de la paroisse protestante

CONSEIL DE FABRIQUE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Eglise : 12A rue de la Chapelle, NILVANGE
Contact : Véronique CLOSSET
Tél. : 03 82 85 42 05
Mail : veroclosset@hotmail.fr
Activité : vie de la paroisse catholique

Caritatif



ASSOCIATION MARCHER COURIR ALGRANGE / NILVANGE / KNUTANGE

Contact : Marie-Hélène ANTHONY
Tél. : 06 42 79 64 89
Mail : marie-helene.anthony@orange.fr
Activité : récolte de fonds en faveur d'associations de lutte contre le cancer

DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DU VAL DE FENSCH

Contact : Geneviève SCHMITT
Tél. : 03 82 57 39 61
Mail : genevieveschmitt@orange.fr
Activité : récolte du don du sang

SECOURS POPULAIRE

Adresse : Mairie de Nilvange, 5 rue Victor Hugo, NILVANGE
Contact : Lucie HIRSCH
Tél. : 06 20 91 34 42
Mail : hirsch.serge@neuf.fr
Activité : aide alimentaire

SOUAHLIA

Contact : M DERKAOUI
Tél. : 06 99 77 71 85
Mail : derkaouiabdelhasid@gmail.com
Activité : aide aux familles

Patriotisme



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Adresse : Caserne, 5 rue Victor Hugo, NILVANGE
Contact : Christian HELMER
Tél. : 06 63 97 24 13
Mail : tigrou58@aol.com
Activité : patriotisme et événementiel

ASSOCIATION NATIONALE DES ALPINI

Adresse : 31 rue du Caillou, 57290 SEREMANGE-ERZANGE
Contact : Marie-Thérèse SPINELLO
Activité : célébrations et manifestations en faveur du souvenir des Alpinis

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Contact : Louis PODEVIN
Tél. : 03 82 53 71 29
Activité : patriotisme

SOUVENIR FRANÇAIS

Adresse : 9 rue du Konacker, NILVANGE
Contact : René GORI
Tél. : 06 33 32 50 66
Mail : rene.gori@orange.fr
Activité : patriotisme

Sport



CLUB ALPIN FRANÇAIS MOSELLE

Lieu de l'activité : salle Jean Grob, 24 rue du Stand, NILVANGE
Contact : Bachir MIMECHE
Tél. : 06 48 82 10 96
Mail : bachirmimeche@gmail.com
Activité : escalade

CLUB SUBAQUATIQUE DE NILVANGE

« LE GALATHÉE »

Adresse : 74 avenue de la Libération, 54750 TRIEUX
Contact : Franck MISTECKI
Tél. : 06 65 66 83 32
Mail : csnilvange@gmail.com
Activité : plongée sous-marine et apnée

ENTENTE BASKET NILVANGE SEREMANGE

Adresse : 4 impasse Pierre de Marivaux, 57190 FAMECK
Contact : Simone MISITI
Tél. : 06 80 15 04 64
Mail : basket@nilvange.com
Activité : basket

FENSCH BASKET AVENIR

Adresse : 24 rue Pi erre et Marie Curie, NILVANGE
Contact : Farid MOUSSA
Tél. : 06 83 02 13 69
Mail : faridmoussa@gmail.com
Activité : basket

FETI'A POLYNESIA

Contact : Julie MILOSEVIC
Tél. : 06 07 89 26 83
Mail : Feti'a-Polynesia@hotmail.com
Activité : danse tahitienne

KNUTANGE NILVANGE TENNIS DE TABLE

Contact : Frédéric MATHIS
Tél. : 06 12 98 63 08
Mail : fmathis57@gmail.com
Activité : tennis de table

LES PASTOURELLES

Contact : Lucie SLIWINSKI
Tél. : 07 50 40 52 02
Mail : sliwinskilucie@gmail.com
Activité : twirling et majorettes

PÉTANQUE NILVANGE OISE DU STADE

Lieu de l'activité : boulodrome, rue Lucien Noirot, NILVANGE
Contact : Dalila SEDKI
Tél. : 06 58 67 52 12
Mail : petanquedustade@gmail.com
Activité : pétanque

RACING CLUB DE NILVANGE

Lieu de l'activité : stade municipal, rue Lucien Noirot, NILVANGE
Contact : Romain HUNET
Tél. : 06 30 23 64 45
Mail : romainhuret@yahoo.com
Activité : football

REDSHARK ACADEMY

Adresse : 21 rue de la Marne, 57240 KNUTANGE
Contact : Patrick BENTZ
Tél. : 06 69 01 22 24
Mail : patrick.bentz@wanadoo.fr
Activité : airsoft et self défense

SPORT AVENIR LORRAINE - JUDO NILVANGE

Adresse : 44 rue du Président Wilson, 57440 ALGRANGE
Contact : Christophe SCHNEIDER
Tél. : 06 10 44 34 49
Mail : c_schneider@orange.fr
Activité : judo

TENNIS CLUB

Lieu de l'activité : complexe Jean Grob, 24 rue du Stand, NILVANGE
Contact : Martial HERMES
Tél. : 07 86 09 07 33
Mail : tcnilvange@outlook.com
Activité : tennis

VAL DE FENSCH LUTTE

Lieu de l'activité : salle de combat Jean Grob, 24 rue du Stand, NILVANGE
Contact : David SCHNEIDER
Tél. : 06 65 55 19 02
Mail : david.schneider5@orange.fr
Activité : lutte et baby gym



LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE



LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24



112

NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident
dans un pays de l'Union Européenne



15 SAMU

LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe
médicale lors d'une situation de détresse
vitale, ainsi que pour être redirigé vers un
organisme de permanence de soins



17 POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite
l'intervention immédiate de la police



18 SAPEURS- POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un
accident concernant des biens ou des
personnes et obtenir leur intervention rapide



114

NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES ET
MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une
situation d'urgence qui nécessite
l'intervention des services de secours.
Numéro accessible par fax et SMS



Dans tous les cas, restez à l'écoute des consignes données par les
autorités, à la radio, à la télévision et sur les réseaux sociaux en
suivant les comptes Twitter et Facebook officiels : @gouvernementFr,
@place_Beauvau, comptes de la préfecture et des autorités locales.

Pour en savoir plus :
www.gouvernement.fr/risques



GOUVERNEMENT.fr



Bruit de voisinage et horaires de tonte



Horaires autorisés :

- > Du lundi au vendredi
- >> De 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- > Samedi
- >> De 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- > Dimanche et jours fériés
- >> De 10 h à 12 h

Entretien courant des trottoirs > une obligation

C'est à l'occupant de chaque habitation de nettoyer le trottoir sur toute la largeur et tout la longueur, au droit de leur passage et de leur propriété ou, s'il n'existe pas de trottoir, sur un espace minimum de 1 m de largeur, et de maintenir en bon état de propreté le caniveau ou le fil d'eau. Il comprend :

- le nettoyage des feuilles mortes et débris, du trottoir et du caniveau ;
- le désherbage ;
- le dégagement de la neige ou du verglas ;
- l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

Le fait que vous ayez la charge de l'entretien d'un trottoir ne vous donne pas pour autant le droit de l'occuper.

Entretien des espaces verts en limite de propriété

Les distances à respecter pour les plantations

- > Plantation inférieure à 2 mètres de hauteur : respectez une distance d'au moins 0,5 mètre de la limite de propriété.
- > Plantation supérieure à 2 mètres de hauteur : respectez une distance d'au moins 2 mètres de la limite de propriété.

Entretien du jardin

Un jardin non entretenu peut causer du tort au voisinage : mauvaises herbes, mauvaises odeurs, animaux nuisibles. Vous devez donc veiller à entretenir un minimum votre propriété. Auquel cas, vous engagez votre responsabilité en cas de préjudice causé.

Vos voisins pourront vous contraindre à défricher votre terrain en saisissant les services de la Mairie ou le Tribunal d'Instance.

Astuces :

- > Taillez ou élaguez régulièrement les branches des plantations qui dépassent de votre propriété ;
- > Débroussailliez votre terrain et ses alentours.



Entretien des sépultures

Selon le règlement des cimetières mis en place par la Ville de Nilvange, « le concessionnaire doit conserver la concession en bon état de propreté et d'entretien ».

Cela suppose :

- > La maintenance des tombes en état de propreté. Elles doivent régulièrement être nettoyées des souillures multiples de terre, de pluie, des feuilles et des fleurs mortes.
- > Une veille qui concerne la solidité de la sépulture : envisager des travaux en cas de faille de la dalle, de stèle brisée, réparation des joints d'étanchéité s'ils sont usés.

Déchets verts

Il est interdit :

- de les brûler à l'air libre ;
- de les brûler avec un incinérateur de jardin.

De quoi s'agit-il ?

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc.

Il s'agit :

- de l'herbe après tonte de pelouse ;
- des feuilles mortes ;
- des résidus d'élagage ;
- des résidus de taille de haies et arbustes ;
- des résidus de débroussaillage.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire, qu'ils se décomposent avec le temps ;
- de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchèterie ou collecte sélective).

Plus d'infos sur www.agglo-valdefensch.

Ne perdez plus de temps à vous déplacer en Mairie pour une simple demande administrative.

Consultez ci-dessous quelques exemples de documents disponibles sur le site Internet www.nilvange.fr



- Déclaration d'arrivée à Nilvange
- Dossier de demande de logement social / logement adapté aux personnes handicapées et à la perte d'autonomie
- Certificat d'hérédité
- Demande de livret de famille
- Déclaration de départ à faire parvenir au service population de la Ville de Nilvange
- Déclaration de changement d'adresse dans la Ville de Nilvange
- Demande de retraite de réversion
- Demande de pension d'invalidité veuf/veuve
- Demande unique de retraite personnelle
- Dossier d'aide-ménagère à domicile
- Demande d'allocation de solidarité aux personnes âgées
- Dossier allocation personnalisée d'autonomie pour personnes âgées auprès du Département
- Notice individuelle pour recensement militaire à 16 ans
- Dossier Maison Départementale pour les Personnes Handicapées auprès du Département (MDPH)
- Dossier d'aide sociale auprès du Département (frais hébergement, aide ménagère, frais de repas)
- Dossier de PACS
- Dossier de mariage
- Inscription scolaire
- Dérogation scolaire
- Demande d'autorisation d'occupation du domaine public
- Formulaire E401 Composition du ménage pour la CAE Luxembourg
- Cession de véhicule
- Attestation sur l'honneur de domicile France et étranger

Nilvange en Poche

Le Guide Pratique du Nilvangeois

2023 · 2024

vous est proposé par

la Ville de Nilvange

5 rue Victor Hugo

57240 NILVANGE

Tél. : 03 82 86 40 30

Mail : contact@mairie-nilvange.fr

www.nilvange.fr



Horaires d'ouverture :

lundi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

mardi et mercredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

jeudi, de 14 h à 20 h

vendredi, de 8 h à 12 h

